



SÉANCE ORDINAIRE
16 NOVEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE EST EXCEPTIONNELLEMENT TENUE À HUIS CLOS EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 086-11-2020

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 17 novembre 2020 au 16 novembre 2021.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 087-11-2020

1.2 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que monsieur Yves Legault soit nommé à titre de vice-président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 17 novembre 2020 au 16 novembre 2021.

Il est également résolu d'autoriser le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 088-11-2020

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2020 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.



Résolution RT 089-11-2020

1.4 MESURE EXCEPTIONNELLE – SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE À HUIS CLOS PAR LE BIAIS D'UNE VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), le gouvernement du Québec a adopté une directive autorisant le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale à siéger à huis clos et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, sans nécessairement devoir être présents en personne;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu qu'étant donné l'établissement de mesure exceptionnelle dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, il est attendu que la séance ordinaire du mois de novembre 2020 sera tenue à huis clos par le biais d'une visioconférence.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 090-11-2020

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2020

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2020. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 091-11-2020

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 16-11-2020 au montant de **60 635.99 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● **EXPLOITATION**

Résolution RT 092-11-2020

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;



CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par visioconférence de monsieur Étienne Derderian;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois d'octobre 2020 est approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 093-11-2020

4.2 MANDAT PROFESSIONNEL RELATIF À LA MISE À JOUR DE L'ORDINATEUR ET DES LOGICIELS DE TÉLÉMÉTRIE, LA CONFIGURATION, LA PROGRAMMATION DES RAPPORTS ET DES ALARMES

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une gestion efficace des infrastructures de pompage et de traitement des eaux usées par le biais de rapports et d'alarme en cas de problématiques momentanées sur les équipements;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à une migration des logiciels et du système d'exploitation vers un nouvel environnement compatible avec Windows 10 ViewSE;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu de mandater Automation RL Inc. aux fins de procéder aux travaux de mise à jour et d'intégration des systèmes de contrôle et d'acquisition de données, de la station d'épuration des eaux, pour une somme d'au plus 8 744 \$ plus les taxes applicables.

QUE la dépense découle des bénéfices que retire la RTDM dans le cadre du contrat global de mise à jour de l'ordinateur et des logiciels de télémétrie, la configuration, la programmation des rapports et des alarmes d'une valeur de 37 711 \$ tel qu'illustré dans le tableau qui suit :

Organisation	Pages Écrans	Rapports	Répartition financière (excluant les taxes)
Deux-Montagnes	72	22	12 844 \$
Saint-Joseph-du-Lac	64	20	11 477 \$
Pointe-Calumet	19	1	2 733 \$
RADM	14	0	1 913 \$
RTDM	22	42	8 744 \$
TOTAL	191	85	37 711 \$

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-414.



● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

Le document relatif aux correspondances déposé à la séance, est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 094-11-2020

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2020

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE

